

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Cinquantenaire de la III^e République. — La situation en Russie. Une lettre d'un indigne intéressé. Ne peut-on rien contre l'effroyable tragédie que l'hiver va aggraver ?

La France fêtera demain, dans une touchante unanimité, le Cinquantenaire de la III^e République. A ce sujet, Léon Rosenthal, de la Ligue Civique, publie quelques lignes particulièrement intéressantes :

Proclamée en un moment de deuil, de péril et de honte publiques, consolidée au milieu des épreuves, la République célèbre son cinquantenaire au lendemain d'une guerre formidable dont elle ne porte pas, devant l'histoire, la responsabilité et dont elle sort victorieuse. Comme elle a traversé les épreuves militaires les plus terribles auxquelles nation ait jamais été soumise, elle triomphera aussi des difficultés de tout ordre qui nous assaillent à l'heure présente. Elle a su relever la France après Sedan, pourrions-nous douter de l'avenir après la Marne ?

Ceux qui feront son apologie mettront, avant tous autres, comme ses titres essentiels à notre reconnaissance, l'œuvre scolaire qu'elle a accomplie réalisant le plan idéal que la Convention avait imaginé mais que personne, après elle, ne s'était soucié de reprendre, et l'œuvre sociale qu'elle a entreprise affirmant, par les lois, la solidarité humaine. Les détracteurs ne manqueraient pas de rappeler les crises politiques, les défaillances et les erreurs des hommes. Ils feront fi des progrès accomplis au prix de ce qui demeure à faire.

Par là ils se montreront doublement injustes. Les fautes individuelles ne prouvent rien contre un régime dont la vie se caractérise précisément par ce fait qu'il n'est lié indissolublement à aucune famille, à aucun individu. Un mauvais prince compromet la monarchie ; un homme d'état criminel, dans une République, ne souille que sa propre mémoire.

Les crises, les fluctuations qui ont pu traverser notre politique, loin d'être citées en faveur de la République. Elle ne se présente pas comme un cadre rigide, comme une volonté et une direction supérieures imposées au pays, elle n'invoque aucune puissance surnaturelle, ni protection céleste, ni mission mystique. Elle est la nation même. Aussi a-t-elle revêtu, en cinquante ans, une succession de visages très différents, souvent opposés. Quel contraste entre la République de Thiers, de Mac-Mahon et celle de Fallières ! Quel contraste, sans doute, entre la République de Millerand et celle qu'acclameront nos petits-fils !

Et c'est pourquoi une œuvre n'est ni complète, ni parfaite. Elle le serait certainement si nous étions parfaits, tous d'accord, entourés de voisins pacifiques. Aucune de ces conditions n'est réalisée et, sauf les fous qui prétendent imposer leur idéal par la violence, sauf ceux qui appellent de leurs vœux une dictature traditionnelle ou révolutionnaire, tous les hommes d'action savent qu'il faut de grands efforts pour réaliser le moindre progrès. Ils savent, aussi, que la République est le régime qui rend tout progrès pacifique possible. La volonté populaire étant la loi ultime, rien ne peut la contredire le jour où elle s'est prononcée. Toutes les révolutions du XIX^e siècle ont été provoquées par la résistance insensée d'un gouvernement au désir manifeste de la nation.

En 1830, en 1848 comme en 1870, le torrent populaire a brisé les barrières qu'on lui avait opposées. La République n'en dresse pas.

Demain sera ce que nous le ferons. A nous d'agir, de convaincre nos concitoyens de former des majorités autour de nos idées. La République sera ce que nous la ferons ; souple, féconde, elle se prête à l'évolution. Si nous sommes fiers de l'œuvre accomplie depuis cinquante ans, efforçons-nous de la continuer et, si nous jugeons cette œuvre médiocre ou insuffisante, essayons de faire mieux que ceux qui nous ont précédés.

Quelle est la situation en Russie ? Où en est la lutte acharnée qui se déroule au nord de la presqu'île de Crimée ?... Voilà deux questions qui restent d'une angoissante actualité.

Pour la dernière, les télégrammes semblent indiquer que Wrangel tiendra. Quant à connaître en détail les

tristes événements qui se déroulent chez les Bolcheviks, la chose est difficile. Mais nous aurions tort, nous Français, de nous faire la moindre illusion sur la haine particulière de Léonine pour notre pays. Il vient de dire nettement dans un discours : « La France est notre plus grande ennemie, les Allemands sont nos alliés naturels ».

Aucun commentaire n'est nécessaire pour corser ce cri de haine des bandits qui mènent la Russie à la ruine en sacrifiant l'idéal démocratique. Ce n'est pas nous qui l'affirmons ; ce sont des socialistes, les chefs de la II^e Internationale, réunis à Londres, qui proclament à la face du monde que la dictature bolcheviste mène le monde ouvrier à la misère.

« Nous accusons, écrivent-ils, les chefs de la troisième Internationale de démolir les travailleurs. Ils foulent aux pieds les souhaits du peuple russe et, au lieu d'une démocratie, ils ont établi une dictature armée non du prolétariat, mais d'un comité ».

« Maintenant, ils s'efforcent d'imposer leur volonté aux socialistes et aux travailleurs du monde entier. Il se peut qu'ils aient mis fin à l'esclavage des salaires, mais ils ont établi l'esclavage d'Etat et la misère ».

« Ils dépouillent les travailleurs de leur liberté de mouvement et d'association et ils empêchent la création d'une démocratie économique ».

Les bolcheviks travaillent à ce bel idéal et tous les moyens leurs sont bons. On peut s'en convaincre par la lecture du télégramme suivant adressé de Varsovie à Genève :

« Des commissaires bolcheviks, faits prisonniers, ont donné des informations sur la fabrication des billets de banque étrangers à laquelle le gouvernement des soviets se livre depuis longtemps déjà ».

« De grandes quantités de ces billets, français, anglais, américains et surtout italiens sont fabriqués à Pétersbourg sous la direction de spécialistes graveurs et leur écoulement à l'étranger se poursuit sans arrêt. Une machine destinée au guillochage des billets américains a été tout dernièrement importée d'Allemagne en Russie ».

On remarquera que l'Allemagne prête la main à cette jolie opération des bolcheviks !

Cela n'empêchera pas Cachin et Frossard de nous représenter ces bandits de grands chemins comme de petits saisis !

Et puisque l'occasion est favorable, nous tenons à reproduire une lettre d'un de nos abonnés. Elle offre un réel intérêt. On nous permettra simplement de supprimer les noms propres :

« ... j'ai toujours suivi avec un vif intérêt, la campagne électorale que vous menez, dans votre journal, contre le bolchevisme dont j'ai autant d'horreur que vous. Aussi je suis très heureux de voir votre journal se consacrer à la dénonciation de la doctrine abominable que quelques dévoyés colportent dans notre pays ».

Au moment où Cachin et Frossard faisaient à Marseille, la propagande que vous savez, un de nos compatriotes, M. X... fonctionnaire dans le Lot, se trouvant dans la même ville, eut la curiosité d'assister à leur conférence. Lorsque les crateurs eurent fini de parler, un des assistants demanda la parole, et, après avoir découvert sa poitrine couverte de cicatrices, comme une écumoire, s'exprima à peu près en ces termes :

« Citoyen Cachin, je suis le seul survivant d'une famille fusillée par ordre des Soviets. Voici la trace des neuf balles qui m'ont traversé mais qui, par un hasard miraculeux, n'ayant atteint aucun organe essentiel, n'ont produit aucune blessure mortelle. J'ai été laissé pour mort sur le sol et ce n'est que par un heureux concours de circonstances que j'ai pu être ensuite sauvé ».

Voilà un exemple de la douceur du régime dont la Russie est dotée !

Mais, répondit Cachin, pour que votre famille ait été si durement traitée il faut qu'elle ait commis des actes bien répréhensibles ! — Ah, répondit l'interlocuteur, je vous dirai bien quel crime on nous reprochait : Comme depuis plusieurs jours nous n'avions littéralement rien à manger, mon père eut l'imprudence de s'écrier : « Si cela continue, nous allons tous mourir de faim ! » Ce propos subversif fut rapporté au chef du Soviet qui ordonna immédiatement l'exécution de tous les membres de la famille. Vous savez le reste... »

« Que voulez-vous, répondit Cachin, quand un gouvernement est au pouvoir il doit s'y maintenir par n'importe quel moyen !

— Ah ! répliqua le Russe, il est vraiment dommage que le gouvernement français pour se maintenir « par tous les moyens » ne vous fasse pas fusiller vous et vos compères...

Un murmure approbateur courut dans la salle et la conférence des deux communistes fit un fiasco complet. Evidemment Cachin n'a pas tiré argument de cet incident pour convaincre les « camarades » de la douceur du régime soviétique qui, en trois ans, a fait du peuple russe un peuple d'esclaves se débattant en vain contre la famine, la guerre civile et les épidémies !

Et cela, dit Ludovic Naudeau, dans un article de la Cause Communiste « dure depuis trois années ! Des millions de nos semblables agonisent ! C'est toute une partie de l'humanité qui est menacée de disparition. Jamais une race n'a supporté un si épouvantable cataclysme. Chaque jour, quand je songe à tous ces amis personnels que j'ai laissés en Russie, mon cœur se serre. Que sont-ils devenus ? Et ne peuvent-ils rien faire ! Mais est-ce bien vrai que nous ne pouvons rien faire ? Sommes-nous réellement condamnés à rester les témoins impassibles de cette effroyable tragédie ? »

A. C.

INFORMATIONS

Le désarmement de l'Allemagne

Le général Nollet a adressé au gouvernement allemand une nouvelle note relative au désarmement des formations armées civiles appelées einwohnerwehren (garde d'habitants). Il existe encore plusieurs de ces formations en Bavière et Brême. Le président de la commission militaire internationale a prié le gouvernement allemand de lui faire savoir quelles mesures il compte prendre pour le désarmement et pour la dissolution de ces formations.

Les socialistes autrichiens réclament la réunion de l'Autriche à l'Allemagne

Le Congrès social démocrate autrichien a voté une résolution disant que le but de la Social Démocratie comme parti d'opposition est, en politique étrangère, l'union de l'Autriche à l'Allemagne et que toute union avec la Hongrie ou d'autres Etats doit être déclinée.

La motion déclare ensuite nécessaire de rétablir le plus rapidement possible des relations diplomatiques et économiques normales avec la Russie des Soviets ; elle demande enfin la consécration des droits de la troupe et de l'institution des Conseils de soldats.

L'amitié franco-anglaise

Dans un discours qu'il a prononcé au Club français de l'Université d'Oxford, l'amiral sir Charles Dundas, secrétaire de l'Association de Grande-Bretagne, et de France, a dit :

« L'atmosphère qui entoure les relations commerciales franco-britanniques s'est chargée d'électricité et une tempête effroyable peut se déchaîner d'un moment à l'autre. Actuellement, les transactions commerciales entre la France et la Grande-Bretagne sont rendues très difficiles par le taux du change. Il est facile pour nous d'acheter les produits de notre voisin, mais quand nous lui vendons quelque chose, elle est forcée de nous donner le double de ce qu'elle payait avant la guerre. Cela entame fortement la poche du Français et le rend de très mauvais humeur ».

« On a dit que nous traitions tous les pays de la même façon. Cela est vrai, mais la France est notre amie et notre alliée. Elle a souffert beaucoup plus que les autres alliés, donc il n'est que juste qu'on fasse preuve de plus de considération pour elle que pour les autres ».

« De plus, elle a acheté environ 50 0/0 de notre charbon d'exportation et elle se rend compte que nous nous enrichissons à « ses dépens » ».

La nouvelle Chambre américaine

La composition définitive de la nouvelle Chambre des représentants sera la suivante : républicains, 293 ; démocrates, 138 ; socialistes, 1 ; autres partis, 3. Total, 435.

Les républicains gagnent 61 sièges.

90 jours sans manger

Neuf sinn-feiners incarcérés à la prison de Cork ont terminé leur 90^e jour de jeûne. Les infirmières qui les soignent disent qu'elles n'auraient jamais cru que des êtres humains réduits à ce point d'épuisement puissent être encore vivants. On s'attend d'heure en heure à la mort de deux d'entre eux.

Une ville condamnée à la faim

La police, depuis trois jours, empêche les boulangeries de Tralee (Irlande) de fabriquer du pain, les magasins de vendre des aliments. Les marchés seraient fermés.

Des camions remplis d'agents, qui tirent des coups de feu dans les fenêtres, parcourent les rues de la ville. Les commerçants auraient télégraphié au gouvernement anglais pour décrire leur terrible situation, mais n'auraient pas reçu de réponse.

La baisse sur les cuirs verts

La vente des cuirs et peaux, qui a lieu mensuellement à Dijon a été marquée par une baisse importante, comparativement à octobre. Cette baisse a été de 91 à 132 francs par 100 kilos sur les peaux de vaches ; de 96 à 138 francs sur celles des bœufs, et de 120 à 205 francs sur celles des veaux. (Havas).

Chambre des Députés

Séance du 8 novembre 1920.

M. Honorat lit l'exposé des motifs indiquant que le gouvernement a décidé que la dépouille d'un soldat anonyme soit transférée à Paris et exposée sous l'Arc de triomphe.

M. Maurisson, au nom de la Commission de l'enseignement propose le vote du projet de loi.

M. Bracke, dit que le gouvernement veut escamoter la fête du cinquantenaire de la République au bénéfice de l'état-major. Ces paroles provoquent de violentes protestations parmi les députés de la droite et du centre. M. Buisson soulève les mêmes protestations quand il propose de rejeter le projet comportant l'inhumation du poilu inconnu sous l'Arc de triomphe, cette adjonction diminuant la première partie des honneurs du Panthéon.

M. Baudry d'Asson monte à la tribune ; à l'extrême gauche le tumulte éclate. La séance est suspendue. A la reprise de la séance, M. Baudry d'Asson dit que l'hommage à Gambetta et l'hommage au poilu doivent faire l'objet de deux cérémonies distinctes.

M. Georges Leygues, Président du Conseil, définit le caractère de la double manifestation de jeudi. « Nous célébrerons, dit-il, le cinquantenaire de la République, régime qui a restauré la patrie. L'hommage à Gambetta va au grand Français qui n'a jamais désespéré des destinées de la Patrie, qui improvisa des armées, sauva l'honneur et établit notre droit imprescriptible aux réparations de l'avenir ».

M. Leygues demande à la Chambre de voter le projet décidant le transfert au Panthéon, et à l'Arc de triomphe la dépouille du soldat anonyme.

Le projet est voté à l'unanimité. La Chambre décide l'inscription en tête de l'ordre du jour de la reprise des relations avec le Vatican.

Sénat

Séance du 8 novembre 1920.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Codet, sénateur de la Haute-Vienne, décédé au cours des vacances.

Le Sénat vote le projet tendant à inscrire le nom du colonel Denfert-Rochereau au Panthéon, puis il discute le projet de loi sur le transfert du cœur de Gambetta et du corps du poilu inconnu.

Le Sénat décide une modification à l'itinéraire établi pour le transfert. Le cœur de Gambetta défilera sous l'Arc de triomphe en même temps que le corps du poilu anonyme.

Le projet de loi est voté à l'unanimité.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 11 novembre, jour férié, le « JOURNAL DU LOT » ne paraîtra pas Jeudi.

QUELQUES CHIFFRES

On liquide les stocks américains. M. Brousse, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement compte que cette liquidation sera terminée en janvier, et qu'elle rapportera une grosse somme à l'Etat.

Il paraît qu'il y a des stocks énormes de marchandises de toutes sortes, qui feront bien l'affaire du public.

Pourvu qu'elles ne fassent pas seulement l'affaire des marchands à qui l'Etat les vendra. Il serait juste que l'affaire fût bonne pour tous.

L'exemple des chaussures nationales et du papier est là pour prouver que ce n'est pas le petit commerçant et encore moins le public qui sont les mieux et le meilleur marché servis.

On annonçait tout récemment que l'Etat allait mettre en vente des quantités considérables de drap. Au prix où sont les costumes, ce drap serait le bienvenu pour tous ceux — ils sont le nombre — qui n'ont pas l'habitude de s'habiller chez le grand faiseur.

Mais cette vente de drap n'a probablement pas encore eu lieu ; dans tous les cas, le public n'en a pas vu un mètre.

Tous ces stocks de marchandises jetés sur le marché provoqueraient, il faut l'espérer, une baisse intéressante, et donneraient des ressources importantes à l'Etat.

Car l'Etat a besoin de ressources, personne ne l'ignore, surtout les contribuables qui reçoivent les feuilles d'impôt.

Mais les sceptiques disent que c'est encore sur les impôts que l'Etat compte pour boucler le budget, et très peu sur les ressources provenant de la vente des stocks, cependant formidables qui se trouvent dans les camps américains.

Il comptait bien aussi sur le relèvement des tarifs postaux. Hélas ! il doit déchanter, si nous en croyons notre confrère, « le Réveil Economique ».

En effet ! Si nous examinons les recettes encaissées pendant les 6 premiers mois d'application de la réforme, nous sommes amenés à constater que ces chiffres sont loin d'être encourageants. Depuis le mois de juillet, les recettes sont inférieures aux évaluations et la différence qui était de 8 millions 1/2 pour ce mois et de 18 millions 1/2 en août, atteint en septembre la somme de 20 millions. D'autre part, le montant des recouvrements qui était à son maximum en avril 1920 — premier mois d'application des nouveaux tarifs — a depuis lors, et jusqu'en août dernier diminué sans cesse. Les résultats de septembre légèrement supérieurs à ceux du mois précédent, semblent indiquer qu'on en est arrivé à la période de stabilisation.

S'il en est ainsi — et tout porte à croire que la situation actuelle se maintiendra, — le relèvement des tarifs des P. T. T. ne donnera même pas la moitié des ressources nouvelles qu'on escomptait.

Ces chiffres sont édifiants. Oui, les sceptiques auront raison : ce n'est pas par l'exploitation directe de ses monopoles, ou par la vente des stocks de marchandises que l'Etat bouclera son budget.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Treuil Edmond-Marcel : brave soldat dévoué et courageux. Frappé mortellement, le 10 août 1915, à la Harazée, au cours d'un combat, dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Teulière André-Pierre : soldat courageux et dévoué. Mort pour la France en 1914, des suites de blessures glorieusement reçues à son poste de combat à Bertrix. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Touzac Henri-Roger : brave et dévoué soldat. Grièvement blessé, le 22 août 1914, à Bertrix. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Promotion

M Courbill, lieutenant à titre temporaire au 7^e d'infanterie est nommé à titre définitif.

Justice de paix

M. Savignat, juge de paix de Cahors, est nommé, sur sa demande, juge de paix de Limogne.

Aux cérémonies du Panthéon

Une délégation de la ville de Cahors et du département du Lot assistera aux cérémonies de la translation du cœur de notre illustre compatriote, Léon Gambetta, au Panthéon.

Cette délégation sera composée de MM. Tassarit, adjoint au maire de Cahors ; Pezet, maire de Figeac ; Sers, président de l'Association des mutilés de la guerre, et Ferret, président de la société des Anciens combattants de 70.

Fêtes du 11 Novembre

Le colonel commandant d'Armes invite les officiers de complément qui désireraient assister en uniforme à la cérémonie qui aura lieu le 11 novembre à Cahors, à se joindre aux officiers de l'armée active, rendez-vous à 9 h. 15 à la Préfecture.

Par décision du Conseil des Ministres, les étendards de la garnison de Cahors ne seront pas dirigés sur Paris. Seuls de tous les drapeaux des régiments de France ils ne figureront pas dans le cortège conduisant le corps du héros inconnu, et le cœur de Gambetta au Panthéon.

Ils ont en effet la mission solennelle, de rendre les suprêmes honneurs à la patrie de Gambetta, et le 11 prochain, encadrés des troupes de la garnison, viendront saluer au nom du Gouvernement et des armées victorieuses de la République, le monument élevé à la mémoire du Grand Patriote.

Ce même jour, MM. les adjoints de Figeac et de Cahors, le Président de la Fédération des mutilés du Lot, et un vétéran de 70, représenteront le département aux cérémonies de la capitale.

Compatriote

Notre compatriote M. Jean Marce nac vient de subir avec succès le deuxième examen de droit devant la Faculté de Toulouse.

Nos félicitations à notre jeune compatriote, qui est le fils de l'excellent secrétaire du commissariat de police de notre ville.

Variétés

Gambetta et propos historiques !

Au 16 mai, Thiers, se figurant être élu à brève échéance Président de la République, songeait déjà à la formation de son ministère, dont Gambetta devait être le Premier ; il avait, du reste, pour notre compatriote une sympathie particulière. « Je vous présenterai à l'Europe, lui dit-il. » Gambetta préféra se présenter « tout seul » et il y réussit.

Un jour, le vieil Empereur Guillaume, le grand-père du triste Kaiser fugitif, assistait à la représentation de Jeanne d'Arc de Schiller ! Dans cette pièce, la bonne Lorraine frappe la terre du pied, et à cet appel, les armées jaillissent du sol. A ce moment, le vieil Empereur murmura : « Moi aussi, j'ai connu un homme qui a fait cela, c'est Gambetta ». Il se rappelait le Ministre de la Défense Nationale qui avait permis à la France de se ressaisir et de conclure une paix honorable.

Bismark, lui-même, ne cachait pas sa haute estime pour Gambetta ; il affirmait qu'il le tenait pour un des premiers hommes d'Etat des temps modernes, n'ayant jamais cessé de suivre son action politique, et il ajoutait c'est surtout un « homme ». Rappelons, à ce propos, que Napoléon I^{er} à qui on venait de présenter Goethe à Erfurt, se borna à dire de lui, comme le plus grand élève : Monsieur Goethe « vous êtes un homme ».

Et, puisque nous juxtaposons les noms de Bismark et de Gambetta, profitons-en pour élucider rapidement un incident, qui il y a une quarantaine d'années, fit grand bruit en France. On reprocha à Gambetta d'avoir fait un voyage à Berlin et d'y avoir entretenu des relations cordiales avec le chancelier à la main de fer ! Etait-ce vrai ? Tout ou tard la vérité se fait jour. Que n'a-t-on pas dit du Ministre Emile Olivier ? Or, dans un des cours de réception à l'Académie française, le Récipiendaire la lavé de toutes les accusations. « C'est ma guerre », ces paroles, l'Impératrice Eugénie les auraient prononcées : A sa mort, le contraire a été prouvé.

Ces paroles de Bismark, ayant été répétées devant des diplomates, furent connues de Gambetta, qui, en ce moment était en relations suivies avec le comte de Henkel, grand seigneur prussien l'un des plus riches propriétaires de la Chambre haute et travaillant volontiers dans la politique internationale. Dans ses mémoires Thiers en fait un portrait très flatteur ; il le déclare très honorable, très courtis et l'affirme que, grâce à lui, il a pu hâter la libération du territoire.

Donc, le comte de Henkel suggère à Gambetta l'idée de se rencontrer avec Bismark. Tout d'abord, Gambetta accepte. Pourquoi ? Il avait une idée « de derrière la tête », nous le verrons tout à l'heure. Mais il veut que tout se passe régulièrement. Ceci avait lieu en 1878. Il devait se rendre incognito à Berlin, mais l'entrevue serait publique et, le soir même de son arrivée à Berlin, Gambetta devait dîner chez Bismark avec les Présidents des Chambres allemandes et prussiennes, et avec tous les ministres.

Tout semble décidé ! Mais voici que le départ traîne en longueur ! Gambetta semble hésiter ; il a sans doute ses raisons ! Bismark qui remarque ces tergiversations, peu flatteuses à son endroit, essaie de les expliquer en lançant ces paroles : « Il regretterait que Gambetta homme pacifique et d'autorité ne compromit son autorité et sa popularité d'une façon frivole avec lui ». Toute différence est la cause de cette rupture : c'est Gambetta qui la provoque ; car il voit s'évanouir un beau rêve dont il avait caressé la réalisation, peut-être pas immédiate, mais ultérieure « je n'en serais pas revenu les mains vides », dit-il un jour, d'une voix forte, à Joseph Reinach ! Oui, son intention était arrêtée : reconquérir diplomatiquement nos deux provinces en deuil. Mais, ayant appris que Bismark, flairant sans doute un adversaire décidé et redoutable, avait dit : « il ne devra pas être question d'Alsace-Lorraine », Gambetta renonce nettement à toute idée de voyage. Et cette pensée de reconquête l'obsédait tellement que, peu de temps auparavant, voyageant en Allemagne avec son amie Madame Léonie Léon, il lui ouvrit son cœur durant la visite d'un des châteaux de Bismark, où celui-ci avait fait transporter la petite table sur laquelle avait été signé le traité de Versailles. « Je ne serai pleinement heureux que le jour où cette table sera chez moi ».

Il n'ira donc pas à Berlin, il n'aura aucun contact avec le « monstre », ainsi il l'appelle, et il n'y alla pas. Néanmoins la Presse s'empare de ce projet, elle le met à exécution ; Gambetta est discuté, vilipendé. Assertions toutes fausses, car, à la date du 2 avril 1878, Gambetta écrit à de Henkel une lettre dans laquelle il déclare être obligé de prendre part à un grand débat parlementaire, gros de conséquences. « Je me trouve donc dans la dure nécessité d'ajourner l'exécution d'un projet, à la réalisation duquel vous avez prêté un concours si actif et si sympathique ».

C'était une fin de non recevoir courtoise et bien française. Gambetta et Bismark ne se sont jamais vus.

Ant. CHERY.

Société de secours mutuels

Par arrêté du ministre de la Prévoyance sociale, en date du 2 novembre 1920, les statuts de la société de secours mutuels dite l'« Union amicale à Cazals » sont approuvés.

Association des ascendants des militaires du Lot morts pour la France.

Les ascendants étaient très nombreux à la réunion générale qui a eu lieu le 17 octobre dernier, à la mairie de Cahors.

Il a été procédé au renouvellement du Conseil d'administration, qui est composé comme il suit :

Président : M. Alphonse ; Vice-Président : Mme Chaussé, M. Mandelli ; Secrétaire général : Cambar ; Trésorier : M. Vauzez ; Secrétaire-adjoint : M. Delpech ; Membres : MM. Bru, Gauthier, Gibert, Mmes Villard, Couderc, Pignat.

Le Conseil d'administration a décidé de poursuivre immédiatement la réalisation du programme suivant :

1° Affiliation aux fédérations régionales ;

2° Demande à la municipalité de la concession gratuite du terrain à l'inhumation des militaires morts pour la France ;

3° Transformation de l'allocation des ascendants en pension avec bénéfice de la loi du 25 mars 1920 ;

4° Erection du monument commémoratif aux enfants de Cahors morts pour la France.

Les ascendants qui ne se sont pas encore fait inscrire, sont priés d'envoyer, sans retard, leur adhésion à M. Vauzez, trésorier, rue Hauteserre, à Cahors.

Le bureau se tient gratuitement à la disposition des ascendants pour leur fournir tous renseignements qu'il sera en mesure de leur donner.

Adresser les demandes à M. Cambar secrétaire général 17, rue St-Barthélemy, à Cahors. Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour réponse.

Le Président : ALPHONSE.

Le Secrétaire général : CAMBAR.

Association des mutilés et réformés de l'arrondissement de Cahors

Les mutilés et réformés de l'Association, principalement les membres habitants Cahors, sont priés d'assister aux cérémonies qui se dérouleront le jeudi 11 novembre devant le monument Gambetta, et au cimetière à l'occasion du cinquantenaire de la République et de l'anniversaire de l'armistice.

Réunion à 9 1/4 sur la Place du Marché.

Aviron Cadurcien

Mardi soir à 20 h. 30, réunion générale des Equipiers des 2 sections, au café de la Promenade.

Composition des équipes devant courir le 11, questions diverses.

Les conseils des 2 sections, sont également convoqués.

Football rugby

Le public cadurcien était invité, dimanche, à un véritable gala sportif.

Nombreux aussi furent ceux qui répondirent au rendez-vous et la promenade de l'île fut le but de la plupart des promeneurs.

Au programme : rencontre de l'A. C. (1) contre le G. S. F. (1) et de l'équipe II de l'A. C. contre l'équipe première du Compagnon Club Cadurcien en lever de rideau.

Par suite de l'absence de nombreux joueurs de l'A. C. (2) et du Compagnon, et sur la demande des visiteurs figeacois qui tenaient à reprendre le train de 4 heures, ce fut l'A. C. (1) et le G. S. F. qui ouvrirent le feu.

Le sifflet est tenu par M. le lieutenant Bielle.

La partie. — Figeac fait son entrée au milieu des applaudissements du public qui se presse sur les touches. Cette équipe produit une très bonne impression. Maillot rouge.

Les équipiers de l'A. C. (1), conduits par Lacoste aîné pénètrent à leur tour sur le terrain, en maillot blanc, salués par les applaudissements du public. A 2 h. 45, coup d'envoi aux visiteurs. Dès le début de la partie, les deux équipes se tiennent.

Des mêlées nombreuses où le ballon sort tout à tour pour l'un et l'autre camp. Figeac « en met ». Costes, demi de mêlée, se fait remarquer par son jeu précis et coordonné, mais n'est pas suivi par le demi d'ouverture. Une mêlée à lieu. Figeac s'assure le ballon, Costes passe et le trois-quart centre, touché, tente et réussit un magistral drop goal. Bravo ! G. S. F. 4 points. A. C. 0.

Ludo, qui pour une fois arrive en retard par suite du changement dans le programme est salué par des applaudissements.

Cahors s'anime. A notre team « d'en mettre » ! Le jeu se porte dans les 22 mètres figeacois. Coup franc à Cahors. Chaumel réussit le but. Cahors 3 points. G. S. F. 4.

Le jeu reprend, rapide. Quelques coups francs accordés de part et d'autre, mais le jeu se maintient dans les 22 mètres figeacois, obligeant les visiteurs à toucher maintes fois dans leurs buts. Coup franc aux blancs. Lacoste aîné donne un petit coup de pied à suivre, reprend le ballon de volée et marque au coin. Pas de but, Cahors, 6 points. G. S. F. 4.

Le jeu se poursuit, sans apporter d'autres changements au tableau. La mi-temps est sifflée peu après.

Deuxième mi-temps. — A la reprise l'A. C. domine nettement, comme il l'avait fait d'ailleurs à la fin de la 1^{re} mi-temps.

Nous assistons à de belles séries de passes des trois-quarts cadurcien, servis à souhait par les avants et les demis. Quelques tentatives de dribblings sont esquissées très bien arrêtées par Figeac.

Sur une sortie de mêlée Ginié, posse-

seur du ball, feinte et tente le drop. Manqué. Quelques instants après Brasseur à son tour tente un drop qu'il rate de peu le ballon bulant contre la partie supérieure du poteau.

Un nouvel essai vient augmenter le score de l'A. C. La fin est sifflée après une descente dangereuse de Figeac, arrêtée « in extremis ».

L'A. C. est vainqueur par 9 points (2 essais, 1 but sur coup franc) à 4 points (1 drop goal).

Appréciations. — Les visiteurs fournirent une excellente partie : Costes fut, et de beaucoup, le meilleur de son équipe. Quelques individualités se signalèrent, mais le côté faible du team figeacois fut la ligne des trois-quarts. Les passes manquant de précision furent un sérieux handicap au cours d'attaques parfois dangereuses.

A Cahors, l'équipe entière est à féliciter. Le pack d'avants est très homogène, constamment sur le ballon et bien en souffle, s'assurant, en mêlée 9 fois sur 10 le contrôle du ball, ce qui permit aux trois-quarts de donner toute la mesure de leurs moyens. Se distinguèrent particulièrement Lacoste aîné et Sabaté qui jouèrent avec autant de dextérité l'homme que le ballon, et sont bien à leur place en 3^e ligne.

Les demis sont très bien avec Cadé à la mêlée et Chastaing à l'ouverture, merveilleux d'adresse.

Les trois-quarts sont à féliciter en bloc. L'arrière n'eut pas un gros travail à fournir. C'est dire que chacun occupa dignement sa place.

La partie fut très disputée, bien que très courte et l'on ne saurait trop féliciter les deux équipes qui firent preuve d'un esprit sportif qui ne peut qu'amener des adeptes au rugby.

Le club de l'A. C. émerveillea tous les spectateurs : avec un tel team, Cahors est autorisé à tous les espoirs. Que les joueurs de notre club ne s'endorment pas sur les lauriers : l'entraînement intensif, toujours, les conduira au succès qu'ils méritent.

M. Bielle fut un arbitre énergique et impartial.

Probité

Il a été trouvé par M. Courmac employé au comptoir agricole du Lot, 24, rue du Président Wilson, des certificats provisoires de rente 5 0/0 pour une certaine valeur, il les tient à la disposition de son propriétaire.

Transfert de prisonnier

Le sujet grec, Constantin Trioudophilidis, dit Papadopoulos, récemment condamné à 10 mois de prison par le tribunal de Cahors pour vol, vient d'être transféré à la prison de Gourdon.

Il va répondre devant le magistrat instructeur de cette ville d'un crime de vol avec effraction commis en réunion dans une maison habitée et qui a été commis à Uzech-les-Oules.

Il s'agit dans cette affaire, d'une somme assez importante qui ne serait pas inférieure à 5,000 francs.

Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 25 au 30 octobre 1920.

Nombre de placements à demeure : 5 hommes, 2 femmes.

En extra : 2 hommes, 1 femme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Service des Pharmacies

Le Service des Pharmacies sera assuré le jeudi 11 novembre 1920, par la

Pharmacie de la Croix-Rouge
Laboratoire de la Phosphore Garnal
En face le Théâtre — CAHORS

Apollo-Cinéma

A l'occasion de l'anniversaire des fêtes du 11 novembre, mercredi 10 novembre.

GRAND BAL DE NUIT

avec orchestre

Ouverture des portes à 22 h.

Jeu grand journée de gala

Matinée et Soirée

A la demande générale :

« L'Aiglon »

Le plus grand chef-d'œuvre d'Edmond Hostenand.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

Castelnau

Grandes Fêtes. — De grandes fêtes à l'occasion de la « Saint-Martin », de la Victoire et du Cinquantenaire de la République auront lieu les 13, 14 et 15 novembre 1920, avec le concours de l'Orchestre « Divona » et des chorales Castelnau et Cadurcienne (50 exécutants) sous la direction de M. Gustave Barreau. Voici le Programme :

Samedi 13 novembre. — A 7 h. du soir annonce de la fête, tour de ville en musique ; A 8 h., retraite aux flambeaux, De 8 h. 1/2 à 10 h., bal public.

Dimanche 14 novembre. — A 8 h., Réveil en fanfare ; A 9 h., Réception de l'Orchestre et des Chorales par le Comité des Fêtes ; A 10 h., Messe en l'honneur des enfants de Castelnau « Morts pour la France ».

Pendant la Cérémonie des Orgues, l'Orchestre, et divers artistes se feront entendre ; A 11 h., sur le Parvis de l'Hôtel-de-Ville Célébration du Cinquantenaire de la République, Plantation d'un Arbre de la Liberté.

M. le Maire de Castelnau et le Conseil municipal, le Conseiller général et le Conseiller d'arrondissement, Messieurs les Maires du Canton, les Vétérans, les Mutilés, les Combattants et les Autorités locales seront groupés devant le buste de la République entouré de drapeaux, pendant que l'Orchestre les couronnera et des artistes se feront entendre.

A 3 h., sur la place Gambetta, Grand Concert Populaire et Grand Bal ; A 8 h., Illuminations, Embellissement de l'Hôtel-de-Ville ; De 9 h. à minuit, Grand Bal et Bataille de Confettis, Farandole et Madelon de la victoire.

Lundi 15 novembre. — A 10 h., Aubade aux habitants ; A 2 h., Course de Bicyclettes (25 kil. sur route) 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr. ; De 3 à 4 h., Jeux divers ; de 4 à 6 h. Public ; A 8 h., Départ du Ballon « Le Dirigeable » A 9 h., Grand Bal ; A minuit, Glorification de la Fête, Le Grand-Père, Farandole Finale.

Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Lauzès

Foire. — Favorisée par un beau temps notre foire de novembre fut assez belle. Voici les divers cours pratiqués : gros bœufs, 3,500 à 6,000 fr. ; bœufs moyens, 3,000 à 4,500 fr. ; bouvillons, 2,000 à 3,000 fr. ; bœufs gras, 200 à 230 fr. les 50 kilos suivant qualité ; porcs, 250 à 300 fr. pièce ; poulets, 3 fr 50 le demi-kilo ; lapins, 1 fr. 50 la livre ; œufs, 7 fr. 50 la douzaine.

Figeac

Programme des fêtes du 11 novembre. — 7 heures du matin : sonnerie des cloches, réveil en fanfare ; 8 h., distribution de bons de pain aux indigents ; 10 h., messe solennelle à l'Eglise St-Sauveur ; 11 h., tour de ville en musique ; 12 h., sonnerie des cloches ; de 15 à 16 h., concert par l'harmonie, « Les Artisans Réunis », place de la Raison ; 17 h., goûter offert aux Pupilles de la Nation ; 19 h., sonnerie des cloches ; 20 h. 1/2, grande retraite aux flambeaux avec le concours de l'harmonie et des sapeurs-pompiers ; 21 h. 1/2, grand bal à la halle aux grains.

La municipalité invite tous les habitants à pavoiser.

Pharmacies. — Demain jeudi, à l'occasion des fêtes du 11 novembre, la pharmacie de service sera celle de M. Selves, rue de la République.

Concert. — Voici le programme du concert donné par l'harmonie « Les Artisans Réunis », à l'occasion des fêtes du 11 novembre :

1^o Flottez Bannières, allegro, (Arnoux) ; 2^o Les Diamants de la Couronne, ouverture, (Auber) ; 3^o Santiago, valse espagnole, (Corbin) ; 4^o Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie (Varney) ; 5^o Gracieux murmures, fantaisie pour clarinettes (Maquet).

Concours agricole des 14 et 15 novembre. — De nombreuses adhésions sont déjà parvenues aux services compétents pour le concours des 14 et 15 novembre courant, qui doit avoir lieu à Figeac. Nous croyons devoir rappeler aux retardataires qu'ils ont à adresser immédiatement leur demande à M. le Directeur des services agricoles du Lot, à Cahors.

Cajarc

Réunion des démobilisés. — Le dimanche 7 novembre les anciens combattants démobilisés se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jules Pons. Ils ont décidé de fêter l'Armistice le dimanche 21, seulement en raison des fêtes votives de St-Martin-Labouval et de Balaguier.

Une commission a été nommée pour l'organisation de la fête et du banquet, et traiter avec les hôtels de la ville.

Un banquet dont le prix a été fixé à 10 fr., plus 2 fr. pour le café et les frais divers a été décidé.

Les anciens combattants démobilisés du canton, y sont invités. Nous espérons qu'ils seront nombreux à répondre à cet appel.

Les adhésions sont reçues chez M. Jules Pons, distillateur à Cajarc, jusqu'au mardi 16 courant.

La municipalité a bien voulu promettre son concours et sa participation financière.

Nous espérons que la réunion sera des plus nombreuses, et que la fête sera très animée. Nous en donnerons le programme ultérieurement.

Conseil municipal. — Le dimanche 7 novembre, le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 16 heures, sous la présidence de M. Bramel, maire.

M. Pons est nommé secrétaire, et le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observations.

M. le maire expose qu'il a reçu de M. Bouyssou industriel à Périgueux, nouveau propriétaire du moulin de Combes, une demande de concession pour l'éclairage et la distribution de l'énergie électrique à Cajarc.

Le dossier complet est joint à la demande.

Le Conseil décide à l'unanimité, en principe, qu'il y a lieu de donner suite à la demande de M. Bouyssou, mais qu'avant de traiter, il importe de se procurer tous les renseignements utiles.

Il a demandé, à ce sujet un rapport à M. Puech ingénieur-électricien.

Mur de l'École des filles. — Sur le rapport de la commission nommée à ce sujet, le conseil décide de fermer la brèche par un mur dans lequel on laissera une simple porte de service.

Droit de stationnement. — Le conseil décide de donner à l'adjudication pour 2 ans le droit de stationnement, aux mêmes conditions, du bail actuel à partir du 1^{er} janvier 1921.

La mise à prix est fixée à 200 fr. Sont désignés pour assister le maire à l'adjudication, MM. Pons et Cournéde.

Fêtes. — M. le Préfet ayant interdit l'entrée des bestiaux à Cajarc le 25 octobre, M. le maire lui a demandé d'autoriser cette entrée pour la foire du 10 novembre, la fièvre aphteuse ayant disparu de Cajarc.

Il attend la réponse.

Écoles. — Le conseil décide de donner aux élèves indigents de Cajarc, les fournitures scolaires à l'exception des livres. Les bons seront délivrés par la mairie.

Répartiteurs. — Le conseil nomme les répartiteurs pour 1921.

La séance est levée à 16 h. 20.

Gigac

Programme des fêtes du 11 novembre. — Mercredi 18 heures, sonnerie des cloches, salves d'artillerie.

Jeudi, 7 heures, sonnerie des cloches, salves d'artillerie ; 12 h., tour de ville en musique ; 14 h., plantation d'un arbre sur la place publique ; 15 h., conférence à la mairie par M. le maire ; 16 h., bal public ; 18 h., banquet à l'hôtel Delbreil les dames y sont admises ; 20 h., brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux ; 21 h., bal à la Mairie.

FUMEL

Accident mortel

Un ouvrier de l'usine métallurgique de Fumel, Paul Tuffen, âgé de 51 ans, a été victime d'un grave accident, vendredi 5 novembre, à seize heures : un jet de fonte ayant mis le feu à ses vêtements, Tuffen a été atteint de graves brûlures sur tout le corps. Transporté d'urgence à l'hospice, il est mort quelques heures après.

pondre à cet appel. Les adhésions sont reçues chez M. Jules Pons, distillateur à Cajarc, jusqu'au mardi 16 courant.

La municipalité a bien voulu promettre son concours et sa participation financière.

Nous espérons que la réunion sera des plus nombreuses, et que la fête sera très animée. Nous en donnerons le programme ultérieurement.

Conseil municipal. — Le dimanche 7 novembre, le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 16 heures, sous la présidence de M. Bramel, maire.

M. Pons est nommé secrétaire, et le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observations.

M. le maire expose qu'il a reçu de M. Bouyssou industriel à Périgueux, nouveau propriétaire du moulin de Combes, une demande de concession pour l'éclairage et la distribution de l'énergie électrique à Cajarc.

Le dossier complet est joint à la demande.

Le Conseil décide à l'unanimité, en principe, qu'il y a lieu de donner suite à la demande de M. Bouyssou, mais qu'avant de traiter, il importe de se procurer tous les renseignements utiles.

Il a demandé, à ce sujet un rapport à M. Puech ingénieur-électricien.

Mur de l'École des filles. — Sur le rapport de la commission nommée à ce sujet, le conseil décide de fermer la brèche par un mur dans lequel on laissera une simple porte de service.

Droit de stationnement. — Le conseil décide de donner à l'adjudication pour 2 ans le droit de stationnement, aux mêmes conditions, du bail actuel à partir du 1^{er} janvier 1921.

La mise à prix est fixée à 200 fr. Sont désignés pour assister le maire à l'adjudication, MM. Pons et Cournéde.

Fêtes. — M. le Préfet ayant interdit l'entrée des bestiaux à Cajarc le 25 octobre, M. le maire lui a demandé d'autoriser cette entrée pour la foire du 10 novembre, la fièvre aphteuse ayant disparu de Cajarc.

Il attend la réponse.

Écoles. — Le conseil décide de donner aux élèves indigents de Cajarc, les fournitures scolaires à l'exception des livres. Les bons seront délivrés par la mairie.

Répartiteurs. — Le conseil nomme les répartiteurs pour 1921.

La séance est levée à 16 h. 20.

Gigac

Programme des fêtes du 11 novembre. — Mercredi 18 heures, sonnerie des cloches, salves d'artillerie.

Jeudi, 7 heures, sonnerie des cloches, salves d'artillerie ; 12 h., tour de ville en musique ; 14 h., plantation d'un arbre sur la place publique ; 15 h., conférence à la mairie par M. le maire ; 16 h., bal public ; 18 h., banquet à l'hôtel Delbreil les dames y sont admises ; 20 h., brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux ; 21 h., bal à la Mairie.

FUMEL

Accident mortel

Un ouvrier de l'usine métallurgique de Fumel, Paul Tuffen, âgé de 51 ans, a été victime d'un grave accident, vendredi 5 novembre, à seize heures : un jet de fonte ayant mis le feu à ses vêtements, Tuffen a été atteint de graves brûlures sur tout le corps. Transporté d'urgence à l'hospice, il est mort quelques heures après.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 47.

LA GREVE DES MINEURS.

Le 14 novembre expire le délai fixé par les mineurs français pour l'acceptation de leurs revendications et aucune conversation n'est encore engagée entre les représentants des compagnies minières et les délégués ouvriers. Le comité des houillères avait offert de discuter contradictoirement avec la fédération des mineurs. La réunion devait avoir lieu ce soir à 18 h., mais la fédération refuse d'aller au rendez-vous.

GREVE GENERALE EN BELGIQUE. — La grève est générale dans tous les charbonnages du centre. Les nouvelles revendications des mineurs comportent une augmentation de 2 fr. 50 par jour pour les ouvriers de 14 à 18 ans et 5 fr. pour les ouvriers qui ne gagnent pas 35 fr. par jour.

M. POINCARE AMBASSADEUR... — De Londres : D'après la « Pall Mall Gazette », il se pourrait que M. Poincaré fut nommé ambassadeur de France à Londres en remplacement de M. Paul Cambon. On commente favorablement, ici, cette éventualité. La connaissance parfaite que M. Poincaré a de la guerre et du traité de paix serait, en effet, d'un très grand secours à la cause de l'Entente.

LA QUESTION IRLANDAISE. — De Londres : Un grand débat s'est engagé hier, à la Chambre des Communes sur les incidents d'Irlande. M. Lloyd George a déclaré qu'il ne s'agissait pas de représailles de la part du gouvernement, mais que celui-ci ne fait que dissoudre une bande d'assassins. Une discussion animée suivit cette réplique. Il y eut des acci-

dentés malheureux, déclara Lloyd George, mais inévitables dans une guerre.

Le Times exprime, ce matin, l'opinion que le mot guerre employé par le premier ministre anglais aura un grand retentissement.

Les autorités militaires supérieures craignent que les exemples d'indiscipline donnés par les troupes et la po-

lice en Irlande ne se propagent dans toute l'armée britannique.

LA LIGUE DES N. A. GENEVE.

De Londres : L'Assemblée de la Ligue des Nations qui s'ouvre jeudi à Genève, aura lieu sans Lloyd George. Le Premier anglais a décidé, en effet, de ne pas y aller.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 Novembre 1920.

Marché assez soutenu avec transactions toujours restreintes. Les changes accentuent fortement leur mouvement de hausse qui reste sans effet ou à peu près sur les valeurs internationales. Cette tension des devises étrangères provoque un malaise qui paralyse les affaires. Nos rentes françaises sont fermes sauf le 3 0/0 qui revient à 54,80, 5 0/0 85,20, 4 0/0 1917 et 1918 69,60 et 69,25, 5 0/0 amortissable 97,75, Crédit National ancien 485, le nouveau 487.

Banques calmes : Paris 1.652, Union Parisienne 1.650, Lyonnais 1.607.

Navigations irrégulières : Suez 6.590, Transatlantique 360, Affréteurs réunis 330.

Cuprifères bien tenues : Rio 1.607, Tanganyika 10